



# PLAN D'ÉTUDES

Cursus Musique-Théâtre

# PLAN D'ÉTUDES DU CURSUS MUSIQUE-THÉÂTRE

## INTRODUCTION

Ce cursus permet aux élèves de développer l'expression artistique de deux arts de la scène, la musique – par l'apprentissage d'un instrument – et le théâtre. Il mobilise une interaction de savoir-faire commune aux deux arts et renforce une approche par le corps et la voix. Par ailleurs, il aiguise la perception de l'espace, du son et de la créativité auprès des élèves. Sa dimension interdisciplinaire est au cœur des concepts pédagogiques ; les élèves s'inscrivent pour un enseignement pensé comme unique mais divisé en deux temps : le cours collectif théâtre-musique et le cours instrumental.

Élaboré dès 2020 par un groupe de travail, le plan d'étude du cursus Musique-Théâtre s'appuie sur des connaissances de la pédagogie de l'enseignement interdisciplinaire, de l'enseignement de groupe et de l'enseignement par projet. Il propose une formation complète conduisant à une attestation de formation artistique à la fin du premier cycle et à un certificat de fin d'études à la fin du deuxième cycle. A l'intersection des parcours pédagogiques et artistiques en musique et en théâtre, cette formation a son plan d'étude, qui s'articule comme ceux des différents décanats d'instrument et de théâtre.

Le présent document décrit le plan d'étude du cycle d'initiation d'une durée globale de 2 ans, et du premier cycle d'une durée maximale de 5 ans et constitué de trois paliers successifs. Cette structure de 7 ans constitue le premier cycle du cursus Musique-Théâtre et aboutit à l'attribution d'une attestation de formation artistique (AFA), avec spécificité Musique & Théâtre.

## PLAN DU CURSUS DE FORMATION

<b>Cycle d'initiation</b> maximum 2 ans	<b>Premier cycle</b> 3 paliers (en principe 2 ans chacun)						
<b>Durée globale de la formation 8 ans au maximum</b>							
1	2	1	2	1	2	1	2
						Palier III	
		Palier I		Palier II			
Initiation							
Evaluation '		Evaluation '		Evaluation '		Examen '	
		Attestation de formation artistique '					

## CYCLE D'INITIATION

Le programme pédagogique du cycle d'initiation consiste à développer les bases de deux pratiques artistiques et de leurs interactions. Il permet ainsi le développement d'un ensemble de compétences communes aux deux arts auprès de chaque élève.

### Durée

2 ans, selon les préavis et les recommandations des différents professeurs.

### Conditions d'entrée

Le début du cursus est proposé dès l'âge de 8 ans avec, comme seul critère, la maîtrise de la lecture. Pour les plus jeunes enfants qui souhaitent suivre un cours d'initiation pluridisciplinaire, le Conservatoire Populaire propose un cours d'initiation à la musique, la danse et le théâtre, dès l'âge de 6 ans. Ce cours ne constitue cependant pas un prérequis pour le cours Musique-Théâtre.

### Programme hebdomadaire

Pour les élèves scolarisés allant de la 4P à la 8P (palier d'initiation et palier I), l'enseignement est construit en deux parties : un cours de 50 minutes en petit groupe et par instrument, puis un cours de théâtre de 50 minutes en grand groupe.

Pour les élèves scolarisés au cycle d'orientation (palier II et III), l'enseignement est construit en trois parties : un cours de théâtre de 75 minutes en grand groupe, un cours individuel instrumental de 30 minutes et un cours musique-théâtre donné en grand groupe et d'une durée de 180 minutes un samedi par mois (de 9h30 à 12h30)

### Contenus (par ordre alphabétique)

Adaptation du corps à l'instrument / tenue de l'instrument/ découverte de l'embouchure  
Concentration  
Coordination des gestes/synchronisation  
Éléments solfégiques et lecture de partitions simples  
Élocution  
Éveil de l'écoute/création du son/nuances  
Exploration des gestes dans l'espace  
Improvisation théâtrale et musicale  
Notion de respiration musicale  
Notion de jeu théâtral  
Prestation musicale et théâtrale, aisance à les enchaîner  
Rythmes simples sur une pulsation stable  
Socialisation

### Objectifs ou compétences attendues des élèves

Avoir une aisance à l'instrument  
Déchiffrer une partition simple

Être capable de jouer « ensemble »  
Pratiquer régulièrement à domicile son instrument  
Explorer les possibilités sonores de l'instrument et de la voix  
Écouter son jeu, être capable de qualifier son jeu  
Improviser  
Jouer avec un sens mélodique  
Jouer avec une pulsation régulière/être capable de faire des subdivisions rythmiques de bases  
Mémoriser des pièces de styles varié  
Mémoriser des dialogues

### **Modalité de formation**

Entraînement de la mémoire  
Développement du sens de l'espace, de la résonance sonore  
Encouragement au travail créatif, à l'imaginaire  
Improvisation sous forme de jeu  
Exercice d'élocution  
Présentation d'un spectacle interdisciplinaire en fin d'année  
Travail instrumental spécifique (en cours et à la maison)

### **Évaluation**

Au terme du cycle d'initiation, une appréciation est réalisée en deux étapes. La première est une fiche d'évaluation rédigée par les professeurs, comprenant une section d'auto-évaluation que l'élève réalise lui-même, qui retrace son parcours pédagogique et artistique durant les deux années écoulées. La deuxième est une évaluation in situ d'une prestation scénique, programmée à la fin de la deuxième année mêlant théâtre et musique. Cette double évaluation permet ainsi de mesurer l'engagement, la motivation et les aptitudes artistiques de l'élève.

## **PREMIER CYCLE**

Le premier cycle, en s'appuyant sur les aspects pédagogiques et artistiques abordés lors du cycle d'initiation, a comme objectif l'exploration et l'affinement de l'apprentissage interdisciplinaire, le progrès de compétences propre à la pratique de l'instrument et le progrès du jeu théâtre. La réussite du cycle d'initiation et du premier cycle (composé des paliers I, II et III) permet l'obtention d'une attestation de formation artistique (AFA) avec spécificité Musique-Théâtre.

### **Conditions d'entrée**

Avoir réussi l'évaluation du cycle d'initiation en cursus Musique-Théâtre ou avoir réussi un cycle d'initiation au sein d'un cursus d'instrument ou de chant. Possibilité de dérogation si l'élève possède une expérience dans le théâtre mais n'a jamais pratiqué de musique. Quelques cours de rattrapage de pratique instrumentale peuvent être envisagés.

## **Programme hebdomadaire**

Pour les élèves scolarisés allant de la 4P à la 8P (palier d'initiation et palier I), l'enseignement est construit en deux parties : un cours de 50 minutes en petit groupe et par instrument de musique (maximum 3 élèves), puis un cours de théâtre de 50 minutes en grand groupe.

Pour les élèves scolarisés au cycle d'orientation et en début de l'école post-obligatoire (palier II et III), l'enseignement est construit en trois parties : un cours de théâtre de 75 minutes en grand groupe, un cours individuel instrumental de 30 minutes et un cours musique-théâtre donné en grand groupe et d'une durée de 180 minutes un samedi par mois (de 9h30 à 12h30).

## **Contenus (par ordre alphabétique)**

Affinement de l'écoute/palette sonore variée  
Concentration  
Coordination des gestes plus complexes  
Développement du jeu instrumental  
Développement du jeu improvisé  
Exploration des mots, de leurs sonorités, de la voix  
Jeu théâtral  
Liens entre texte et musique  
Mémorisation de pièces plus longues  
Mouvements, improvisation par le corps  
Prestation musicale et théâtrale  
Renforcement de l'aisance du jeu théâtral et musical, de l'adaptabilité entre les deux jeux  
Respiration et conscience du souffle  
Rythmes complexes sur une pulsation stable  
Travail créatif, invention de scénarii  
Sens du rythme dans l'élocution

## **Objectifs ou compétences attendues des élèves**

Auto-évaluation du jeu  
Avoir une bonne aisance à l'instrument  
Déchiffrer des partitions  
Jeu de musique d'ensemble, musique de chambre  
Pratiquer régulièrement à domicile son instrument et ses textes  
Engagement dans la préparation des spectacles, sens du travail collectif  
Explorer une grande palette sonore de l'instrument  
Improviser à partir de contenus textuels  
Jouer avec un sens expressif  
Maîtrises de rythmes composés  
Mémoriser des pièces musicales et des textes de styles variés  
Participation active à la construction de scénarii

## **Modalité de formation**

Développement de la capacité d'interpréter au moyen d'outils différenciés  
Développement du jeu instrumental  
Entraînement de la mémoire

Exercice d'élocution et de diction  
Improvisation avec des consignes précises  
Présentation d'un spectacle interdisciplinaire en fin d'année  
Sollicitation de la créativité  
Travail instrumental spécifique, propre à chaque instrument de musique

## **Évaluation**

Au terme du premier cycle (impliquant la réussite des paliers I et II), une appréciation est réalisée en deux temps, à l'instar de l'évaluation du cycle d'initiation et de chaque fin de palier ; une fiche d'évaluation est rédigée par l'ensemble des professeurs de l'élève, dont une partie est également remplie par l'élève, retraçant son parcours pédagogique et artistique durant les deux années du palier écoulé et une évaluation in situ est réalisée lors d'une prestation scénique à caractère interdisciplinaire. Concernant la fin du palier III, l'élève devra en outre présenter une scène imaginée et écrite par lui-même incluant de la musique.

L'évaluation en vue de l'obtention de l'AFA avec spécificité Musique et Théâtre permet ainsi de mesurer l'acquisition d'un ensemble de compétences musicales et théâtrales acquises lors du cycle I, une aisance marquée dans la production d'une double performance scénique musicale et théâtrale ainsi qu'une capacité à réaliser un travail d'écriture original.

L'obtention de l'AFA permet l'accès au deuxième cycle d'apprentissage du cursus Musique-Théâtre et dont l'aboutissement est un certificat d'étude à dimension interdisciplinaire, avec spécificité de double formation en arts de la scène.

Remarque : le plan d'étude du deuxième cycle sera disponible ultérieurement sur notre site.

### **Pour plus d'informations**

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Rue François d'Ivernois 7, 1206 Genève

T +41 22 329 67 22

[administration@conservatoirepopulaire.ch](mailto:administration@conservatoirepopulaire.ch)

[conservatoirepopulaire.ch](http://conservatoirepopulaire.ch)

### **Suivez-nous sur**



Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.

